

ASSEMBLEE GENERALE DE LA CDTT DU SAMEDI 22 JUIN 2019

A l'ancienne salle sous l'école - 71 rue Hanau Lichtenberg - 67330 ZUTZENDORF

Ouverture de l'Assemblée Générale à 14 h 40.

Mireille souhaite la bienvenue à tous et remercie les personnes présentes pour leur participation à cette AG de la CDTT. Merci également au Club Pongiste de ZUTZENDORF pour son accueil chaleureux et la mise à disposition de ses locaux.

Après cette introduction, l'Assemblée Générale de la CDTT FSGT 67 est déclarée ouverte.

Ordre du jour

- Liste de présence
- Présentation des invités
- Adoption du PV de l'AG du 23 juin 2018
- Lecture et discussion des rapports
- Décharge de la trésorière
- Démissions – nouvelles candidatures

Pause

- Perspectives nouvelles pour la saison 2019/2020
- Budget prévisionnel et tarifs pour la saison 2019/2020
- Intervention des invités
- Divers et clôture de l'AG

Remise des récompenses

Liste de présence

Sur 14 associations nous sommes :

- 11 clubs présents ou représentés
- 3 clubs excusés
- Aucun club absent
- 25 personnes présentes hors membres de la Commission

Membres de la CDTT

- **Membres présents** : Jonathan FERTIG, Robert GSTALTER,
- Marc KLOPFENSTEIN, Alain PHILIPPI, Christine ROMPEL,
- Mireille VOLTZENLOGEL et Catherine WEBER.
- **Membres excusés** : Serge KOBER et Romain LANGOWSKI

Présentation des invités

Nous remercions pour leur présence les personnalités suivantes :

- Jean-Pierre VOLTZENLOGEL : Président du Comité Départemental 67 et Trésorier du Comité Régional du Grand Est

- Raymond HANSS : Trésorier du Comité Départemental 67 et Co-président du Comité Régional du Grand Est
- Gilbert ELLES : Vice-Président du Comité Départemental 67 et Co-Responsable de la Commission Fédérale d'Activité de Tennis de Table
- José HAMM, Président d'Honneur de notre Commission

Adoption du P.V. de l'AG du 23 juin 2018

Le P.V. de l'AG du 23 juin 2018 a été diffusé aux clubs au mois d'Août 2018. Tout le monde a pu en prendre connaissance et s'il n'y a pas de modification à apporter, nous proposons à l'assistance de l'adopter. Le PV est adopté à l'unanimité.

Lecture et discussion des rapports

Le texte intégral de tous les rapports sera inclus dans la plaquette de l'AG.

- Rapport moral présenté par Mireille : préparé par les deux coordonnatrices
- Rapport d'activité par Catherine
- Rapport sur les licences et statistiques par Jonathan
- Rapport saisie et classement du Championnat par équipes par Robert
- Rapports techniques par Mireille : Coupe Jeunes et Championnat
- Rapport sur la tenue du site informatique de la CDTT par Marc
- Rapport communication par Alain
- Rapport financier par Christine
- Rapport des réviseurs aux comptes : lu par Fabienne APRIL

Aucun commentaire sur les différents rapports.

Décharge de la Trésorière

Suite au rapport financier et au rapport des réviseurs aux comptes, nous proposons de voter la décharge de la Trésorière. La décharge est accordée à l'unanimité et nous remercions l'assemblée pour sa confiance.

Démissions – nouvelles candidatures - élections

Il n'y a pas de décharge à voter pour la CDTT puisque 2019 n'est pas une année électorale et donc il n'y a pas de membres sortants.

Malheureusement, nous enregistrons deux démissions à la fin de cette saison, il s'agit de Jonathan FERTIG et de Romain LANGOWSKI. Ils sont tous les deux issus du club de Zutzendorf et démissionnent pour des raisons personnelles et professionnelles. Trop pris par ailleurs, ils ne sont pas assez disponibles pour assumer leur rôle de bénévoles au niveau de la CDTT. Toutefois nous les remercions pour leur collaboration et leur soutien durant les quelques années passées en notre compagnie.

Suite à la démission de ces deux membres, nous avons joint une fiche de candidature à l'invitation pour l'AG. Nous recherchons toujours des personnes de bonne volonté pour nous rejoindre et s'investir dans notre Commission, surtout issues de clubs non encore représentés.

Nous avons reçu une réponse à notre appel à candidature : il s'agit de Driss OUALI-ALAMI du club de l'AVENIR Strasbourg. Nous procédons à sa désignation. Elle est approuvée à l'unanimité et nous remercions l'assemblée pour sa confiance.

Nouvelle composition de la CDTT :

- Mireille VOLTZENLOGEL : coordinatrice – responsable technique et juge arbitre fédérale
- Christine ROMPEL : coordinatrice – trésorière et juge arbitre fédérale
- Catherine WEBER : secrétaire
- Robert GSTALTER : responsable saisie et classement du championnat
- Marc KLOPFENSTEIN : webmaster du site informatique
- Alain PHILIPPI : responsable de la communication
- Serge KOBER : conseiller technique à l'entraînement
- Driss OUALI-ALAMI : nouveau membre

PAUSE proposée avant la suite de l'A.G.

Perspectives Nouvelles pour la Saison 2019/2020

Infos – décisions et sujets mis en débat – championnat prévisionnel 2019/2020 – implantation des épreuves sur deux saisons

Avant d'ouvrir les débats sur divers sujets importants, nous faisons un récapitulatif des décisions que nous avons prises au cours de nos réunions spécifiques préparatoires et des infos importantes dont nous disposons pour la nouvelle saison.

• Affiliation des clubs pour la nouvelle saison

Suite au formulaire d'engagement envoyé aux clubs pour la nouvelle saison, nous vous informons que les 14 clubs bas-rhinois se sont réaffiliés et ont tous engagé des équipes pour le Championnat 2019/2020.

• Les réunions de la CDTT

Vu le succès remporté par les deux réunions élargies organisées dans l'année, nous allons les reconduire la saison prochaine, une au mois de novembre sur le secteur Strasbourg et une en avril dans le secteur Nord pour permettre aux clubs d'être informés, de s'exprimer et de nous faire part de leurs critiques et de leurs suggestions concernant nos compétitions.

- **Challenge Alain LUGARDON**

Ce challenge récompense les clubs qui ont regroupé le plus grand nombre de participants, toutes épreuves jeunes confondues, lors de la saison passée. Ce challenge est doté d'une subvention de 500 € répartie entre les trois clubs totalisant le plus de points à savoir : 50% pour le 1^{er} soit 250 € pour l'AMITIE Lingolsheim, 30% pour le second soit 150 € pour le club HANAU Tennis de table et 20% pour le 3^e soit 100 € pour l'US Egalitaire Neudorf.

- **Dates et lieux d'implantation des épreuves fédérales 2019/2020**

- Les Fédéraux Vétérans : 26 et 27 octobre 2019 à PARTHENAY (79 Deux-Sèvres)
- Les Fédéraux Toutes Séries : 22 et 23 février 2020 à ODOS (65 Hautes-Pyrénées)
- Les Fédéraux par Equipes : 18 et 19 avril 2020 à PLABENNEC (29 Finistère)
- Les Fédéraux de Hardbat : 9 et 10 mai 2020 à LONGLAVILLE (54 Meurthe-et-Moselle)
- Les Fédéraux Jeunes : 30 et 31 mai 2020 (Pentecôte) à LA ROCHELLE (17 Charente Maritime)

- **Participation forfaitaire de la CDTT aux épreuves fédérales**

Compte tenu de la baisse sensible de trésorerie que connaît la CDTT depuis deux saisons, nous avons pris la décision de baisser la participation forfaitaire d'aide aux déplacements, allouée aux joueurs pris en charge pour les épreuves fédérales en fonction des lieux d'implantation. Ces forfaits figureront dans l'annuaire 2019/2020 sur la page Tarifs.

Pour vous permettre de préparer le déplacement et l'hébergement de vos joueurs pour les différentes épreuves fédérales de la saison dans des conditions optimales financièrement, nous vous indiquerons désormais, le plus rapidement possible après l'épreuve qualificative, **le nombre de joueurs pris en charges** en fonction des résultats obtenus aux Championnats d'Alsace et selon les critères de sélection habituels. Nous vous indiquerons le nombre de joueurs mais la prise en charge **ne sera plus nominative**, ce qui facilitera le travail de la CDTT et des clubs, qui pourront remplacer un joueur pris en charge qui ne part pas par un joueur non pris en charge qui fait le déplacement.

A partir de la saison prochaine, les joueurs qui feront un titre pour un club « X » et qui en fin de saison muteront dans un club « Y » perdront leur participation forfaitaire qui restera dans le club d'origine pour lequel le titre a été remporté puisque les prises en charge ne seront plus nominatives.

- **Performances, épreuves de Hardbat**

Pour ne pas léser les joueurs et fausser leur classement pour la saison suivante, les performances et contre-performances relevées lors du Tournoi de Hardbat, ne seront plus prises en compte vu la spécificité de cette compétition. Il en est de même pour le relevé des victoires et défaites aux Fédéraux de Hardbat. Nous ne tiendrons pas compte du nombre de points enregistrés lors de cette épreuve.

- **La remise des récompenses dans nos épreuves locales**

La nouvelle formule pour la remise des récompenses mise en place depuis cette saison a fait ses preuves et convient aux clubs, elle sera donc reconduite pour la saison prochaine.

- **Les finales départementales en fin de saison**

Suite au changement de formule apporté au championnat par équipes Jeunes, il n'y a plus de « finales départementales jeunes » à disputer. Les seules finales qui se joueront désormais seront les finales en championnat senior, vétérans et mixtes.

Les joueurs titulaires dans les équipes concernées seront qualifiés pour disputer ces finales à condition d'avoir joué au minimum trois rencontres dans cette équipe au cours de la saison.

Les finales ne s'arrêteront plus au score acquis mais seront disputées jusqu'au bout : soit en 9 parties pour les rencontres en Promotion et en Division 1, soit en 5 parties pour les rencontres en Vétérans et en Mixtes.

Un remplaçant est autorisé aussi bien dans les équipes à trois joueurs que dans les équipes à deux joueurs. Les remplaçants doivent être titulaires dans une équipe ou une division inférieure et le classement doit être égal ou inférieur à celui du joueur qu'il remplace.

- **Participation des clubs à nos épreuves**

Il faut savoir que notre situation financière n'est pas bonne depuis deux saisons et elle n'évoluera pas beaucoup car les subventions continueront à baisser. De ce fait moins les clubs participeront à nos épreuves, moins nous toucherons de frais d'engagements ce qui représente un manque à gagner important pour nos recettes. La Commission a besoin d'argent pour pouvoir fonctionner correctement, pour pouvoir vous verser les subventions d'aide à l'organisation d'épreuves et pour vous allouer les participations forfaitaires pour les déplacements aux épreuves fédérales. Nous avons donc vraiment besoin du soutien des clubs. Merci par avance à tous de faire un gros effort pour la saison prochaine.

- **Nouvelles infos**

Toutes ces infos figureront au début de l'annuaire et de la plaquette règlements des épreuves pour la saison 2019/2020. Prenez le temps de les consulter soigneusement car nous serons intransigeants sur leur application.

- **Documents disponibles sur le site de la CDTT**

Vous trouverez disponible sur le site fin août, début septembre : le PV de cette AG, la plaquette de l'AG, les résultats complets de toutes les épreuves 2018/2019, la liste des classements des joueurs pour la nouvelle saison, l'annuaire 2019/2020 avec tous les renseignements nécessaires et la plaquette règlement des épreuves 2019/2020.

Sujets mis en débat

- **Championnat division EXCELLENCE**

La division Excellence a connu un parcours douteux cette saison : plus de 40% des rencontres ont été « jouées sur le tapis vert », c'est-à-dire rencontres non jouées et feuilles « bidon » remplies. Nous pensons connaître certaines raisons :

- Joueurs engagés dans trois ou quatre fédérations
- Dates qui se chevauchent – deux rencontres le même jour et dans ce cas c'est toujours l'autre fédération qui est choisie en priorité, pourquoi ?
- Manque de motivation selon l'équipe qui se trouve en face
- Difficulté à trouver des dates de report
- Etc.

Quelles solutions avons-nous pour résoudre ce problème ?

Proposition : faire des équipes de 3 joueurs au lieu de 4 en Excellence pour faciliter la composition des équipes.

La proposition n'est pas retenue : les équipes devront rester à quatre joueurs en Excellence.

Nous demanderons aux responsables de club de veiller au bon déroulement de cette division, d'éviter les feuilles « bidon » et de faire en sorte que les rencontres soient jouées. Dans le cas contraire, il y aura risque de sanctions et d'amendes.

- **Championnat Vétérans**

Lors de notre dernière réunion élargie les clubs du secteur Nord ont émis le souhait de répartir les équipes vétérans dans 2 divisions et non dans 3 pour la prochaine saison car il n'y avait pas assez de rencontres à jouer cette année. En 2018/2019 il y avait 3 divisions de 6 équipes. Pour la saison 2019/2020 les clubs du secteur Nord ont engagé 19 équipes. Nous sommes donc au-delà des 16 équipes prévues pour deux divisions complètes.

En 2018/2019 le secteur Strasbourg avait deux divisions complètes de 8 équipes. Pour 2019/2020 le même problème se pose pour le secteur Strasbourg qui a engagé 18 équipes.

Trois propositions sont faites pour le déroulement du championnat vétéran sachant que chaque secteur pourra choisir la formule qui lui convient le mieux :

1^{ère} proposition : répartir les équipes dans trois divisions.

2^e proposition : répartir les équipes dans deux poules dans lesquelles chaque équipe rencontrera toutes les autres de la poule sur un seul tour qui sera suivi par des rencontres de classement entre les deux poules pour arriver à un classement définitif de 1 à 18 ou de 1 à 19.

3^e proposition : faire deux divisions de 9 équipes ou 9 et 10 chacune ce qui implique un championnat sur 18 journées. C'est beaucoup mais c'est jouable en démarrant mi-septembre et en terminant juste avant les finales départementales fin mai et en jouant toutes les semaines dès fin avril, même pendant les semaines avec jours fériés en mai.

C'est la première proposition qui est retenue pour les deux secteurs : répartition des équipes dans trois divisions.

- **Championnat mixte secteur Nord**

Il s'est disputé entre quatre équipes de deux clubs : trois équipes pour CP Zutzendorf et une équipe pour la LIBERTE Dettwiller ce qui est le cas depuis de très nombreuses années. Seulement cette saison il y a eu 4 forfaits. Une seule équipe sur les quatre engagées a joué toutes les rencontres.

Motif invoqué pour ces forfaits : impossibilité pour Zutzendorf de trouver une date commune aux quatre équipes pour disputer ces rencontres sur un tour aller et un tour retour. Déception de Dettwiller qui a décidé de ne plus engager d'équipe en Mixte.

Nous demandons aux deux clubs concernés par ce championnat (Zutzendorf et Val de Moder) de jouer ces rencontres la saison prochaine ou alors de ne plus engager d'équipes si le problème devait perdurer.

- **Championnat Jeunes**

Le championnat Jeunes organisé sur deux tours (un tour aller à l'AMITIE Lingolsheim et un tour retour à Ingwiller au HANAU T.T.) a connu un parcours très chaotique cette saison. Pourtant le travail préparatoire a été très bien fait par José HAMM, le responsable de l'organisation de cette compétition.

Mais lors des deux tours les journées étaient désorganisées et les résultats totalement faussés par un nombre incroyable d'absences non annoncées et de forfaits.

Tous ces forfaits représentent un énorme travail de remplissage de feuilles le jour de la compétition pour des rencontres non jouées mais à saisir pour le classement des équipes par Robert.

Pourtant les dates de ces deux tours étaient connues très longtemps à l'avance pour permettre aux clubs concernés de faire le travail préparatoire à savoir :

- Jouer les derbies en amont
- Chaque responsable devait remplir les feuilles de rencontres pour le jour de la compétition concernant ses équipes (ce qui n'a pas été fait pour le tour aller)
- Prévenir les joueurs à temps, composer les équipes, prévoir des remplaçants, organiser le déplacement (ce qui n'a pas été fait par certains clubs concernés)
- A signaler également quelques retards au démarrage le matin.

Décisions prises :

- ✓ **Reconduction de la même formule avec un tour aller et un tour retour. Les deux tours doivent être joués avant Pâques car après, les jeunes ne sont plus disponibles pour raison de communion, confirmation, profession de foi, etc.**
- ✓ **Meilleure organisation des clubs en amont des deux tours pour prévenir les jeunes et composer les équipes.**
- ✓ **Tarif : prix pour l'engagement d'une équipe 20 € dont 10 € seront rétrocédés aux deux clubs organisateurs des tours.**

• **Coupe Jeunes remplacée par un Tournoi Jeune Individuel**

La Coupe Jeunes n'ayant plus d'intérêt est remplacée par un Tournoi Individuel Jeunes. Il s'agit de définir la formule de cette nouvelle épreuve pour qu'elle réponde aux souhaits des clubs.

Choix retenu par l'assemblée :

- ✓ **Répartition des jeunes par catégorie d'âge : Junior, Cadet, Minime, Benjamin et Poussin avec regroupement de deux catégories si trop peu d'inscrits.**
- ✓ **L'inscription par les clubs dans ces catégories est libre avec l'autorisation du double surclassement au maximum.**
- ✓ **Chaque catégorie se joue en tableau à classement intégral.**

• **Les formations**

○ Formation d'arbitres

Nous venons de faire récemment au mois de mai un stage d'arbitres qui a regroupé 13 candidats qui ont tous réussi leur évaluation et qui vont recevoir leur carte ainsi qu'un kit d'arbitre. Je pense que nous serons en mesure d'organiser deux nouveaux stages au cours de la saison prochaine. Un sur le secteur Strasbourg et éventuellement un autre dans le secteur Nord si nous avons suffisamment de candidats intéressés.

○ Formation de juges-arbitres

Actuellement nous comptons deux juges-arbitres au niveau de la CDTT : Mireille et Christine, c'est peu, trop peu. Il devient urgent de former des JA supplémentaires.

Nous proposons une formation en trois étapes pour la rendre plus digeste et plus facile à assimiler à savoir :

1^{ère} étape - intégration à la table d'arbitrage : le jour de l'épreuve remplissage des tableaux, des feuilles de poules et de parties, gestion des horaires et du micro.

2^e étape – tâches à effectuer après l'épreuve : faire le bilan de l'épreuve, les palmarès, les résultats complets des séries, le relevé des performances et compléter les tableaux au propre.

3^e étape – préparation d'une épreuve : c'est la partie la plus complexe mais parfaitement possible pour des personnes intéressées qui ont envie de comprendre le fonctionnement.

- **Calendrier et organisateurs des épreuves locales pour 2019/2020 et 2020/2021**

Pour faciliter le travail aux clubs qui désirent organiser des épreuves nous avons prévu un planning sur deux saisons ce qui permet de trouver des créneaux disponibles dans les gymnases.

Nous faisons le point avec les clubs pour confirmer les implantations et les dates déjà fixées pour les deux saisons à venir.

Toutes les épreuves de la saison prochaine sont placées. Nous avons deux candidatures pour l'organisation de l'AG de la CDTT du 20 juin 2020 dans le secteur Strasbourg : SOGS Avenir Strasbourg et l'U.S Égalitaire Neudorf. D'un commun accord entre les deux clubs, le choix s'est porté sur l'U.S Égalitaire pour organiser cette AG en 2020. Le calendrier définitif des épreuves pour 2019/2020 figurera dans l'annuaire avec les lieux d'implantation, les dates confirmées et les équipes de JA.

Pour la saison 2020/2021 les épreuves sont toutes placées, seule l'AG de 2021 dans le secteur Nord n'est pas encore implantée.

- **Championnat par équipes – Composition provisoire des divisions pour 2019/2020**

Conformément au classement définitif du championnat 2018/2019 et après avoir procédé au travail de promotions et relégations des équipes, la composition du championnat pour la saison à venir est proposée aux clubs.

Cette composition sera prochainement diffusée aux clubs et les équipes seront à confirmer au plus tard pour le 25 Août pour permettre l'élaboration des calendriers début septembre.

Budget prévisionnel et nouveaux tarifs pour la saison 2019/2020

Sur le plan financier Christine présente le budget prévisionnel pour la saison prochaine ainsi que les nouveaux tarifs décidés par la Commission suite aux problèmes financiers que nous rencontrons depuis deux saisons.

Approbation du Budget Prévisionnel et des nouveaux tarifs : A L'UNANIMITÉ

Interventions des invités

José HAMM président d'honneur de la CDTT. En conclusion, il attire notre attention sur les dates des championnats de France FSGT qui ne sont pas précises. Il a eu beaucoup de mal à faire les réservations pour ses joueurs. Il faudrait que la CFA nous donne les dates précises le plus tôt possible. Gilbert ELLES lui répond que si les organisateurs ne sont pas sûrs de la réservation des salles, il lui est impossible de confirmer les dates. José fait remarquer qu'il y a de moins en moins de monde lors des soirées festives, il demande donc à la fédération si elle ne pourrait pas subventionner les organisateurs en conséquence ?

Jean-Pierre VOLTZENLOGEL au titre du CD 67 dit qu'il trouve notre assemblée très vivante, avec tous les sujets qui ont été traités. Puis il attire notre attention sur les certificats

médicaux. Les joueurs n'ont besoin d'un certificat médical que tous les 3 ans. Les 2 années suivantes, ils n'ont besoin que de signer une attestation qui certifie leur état de santé. Beaucoup de responsables de clubs ne savent pas qu'ils peuvent utiliser le site du CD pour les aider à bien gérer ces certificats médicaux. En effet, sur le site du Comité Départemental, il existe un logiciel de gestion de ces certificats. Des cases couleurs identifient l'année qui nécessite à nouveau l'obtention d'un certificat médical joueur par joueur : le vert pour l'année 1, l'orange pour l'année 2 et le rouge pour l'année 3.

Raymond HANSS au titre du CRGE (Comité régional Grand Est) nous dit que c'est un plaisir de participer à notre assemblée générale qui est vraiment bien animée. Le CD Grand Est tâtonne encore. Il n'y a qu'un seul club en Moselle en plus des nôtres donc, pour le moment, nous n'avons pas besoin de devenir une Commission Grand Est. Toutefois, quand nous organisons des stages ou des formations, il serait judicieux d'en informer le Grand Est. Surtout, il faut innover. Pour les jeunes c'est primordial.

En tant que trésorier du CD, Raymond nous rappelle la subvention qui est mise à disposition des membres FSGT pour les stages PSC1. Elle représente 2 500 euros par an. Il nous informe que les difficultés financières sont partout, que le Grand Est n'est pas épargné et qu'il ne dispose que d'une enveloppe de 6 500 euros pour l'organisation de 7 championnats de France FSGT. Enfin, il nous souhaite de bonnes vacances.

Gilbert ELLES au titre de la CFA Tennis de table
AG de la CDTT 67 – 22 juin 2019 à Zutzendorf

Je tiens à vous remercier pour votre invitation et à vous transmettre les amitiés des membres de la CFA tennis de table dont trois membres Christine, Mireille et Jean-Pierre font également partie.

Ma contribution ne sera pas seulement axée sur la Commission fédérale d'activité TT mais aussi sur le national et le départemental, mais rassurez-vous, je vais faire court !

Quelques nouvelles fédérales : la FSGT se porte bien, malgré tous les maux qu'on lui reproche, souvent même en interne ! Notre co-présidente a été élue à l'Agence nationale du sport au titre des fédérations non olympiques et c'est une très bonne chose pour défendre un sport populaire accessible à tous.

Le nombre d'adhérents au niveau national est à nouveau en très légère diminution, mais au niveau local, nous avons une situation privilégiée avec une augmentation du nombre de licences de 5 % et de clubs de 11%. Ce développement ne se fait pas dans les pratiques sportives habituelles, mais dans des nouvelles activités comme le cyclisme et les sports de combat.

Pour la CFA, ce qui a été fait cette année :

- La nouvelle formule du bulletin fédéral semble avoir trouvé son rythme et est bien accueillie. L'élargissement de sa diffusion ne pose pas de problème et personne n'a réclamé pour la suppression de l'abonnement payant.
- La diffusion par courriel des PV des réunions et des plaquettes n'a pas soulevé non plus de problème, c'est aussi une preuve de l'efficacité du système informatique de la fédé !

- Les 5 épreuves fédérales se sont bien passées même si les trois dernières ont été moins suivies. Commence à se poser de plus en plus souvent le problème pour les organisateurs de proposer des repas.

Les principales décisions prises pour 2019/2020 :

- concernant les implantations des épreuves fédérales, les responsables de sections TT ont reçu un courriel d'information (probablement 2 fois suite à une erreur de manipulation). Pour les Équipes 2020, il n'y avait pas encore de décision prise, mais le Comité de Bretagne et le club de Plabennec ont présenté, hier, leur candidature. Je rappelle, comme chaque année, mon message sur le potentiel d'organisation de plusieurs clubs locaux !

- Retour à la raquette identique pour tous pour le Hardbat.

- Une formation d'animateurs est prévue à La Rochelle fin octobre ainsi qu'un stage pour les jeunes sélectionnés à la suite des fédéraux de Taulé. Articulation entre les deux pour les animateurs qui le souhaitent, mais c'est aussi l'occasion pour les jeunes de se former.

- Tous les documents vous parviendront durant l'été

Je reprends rapidement ma casquette du Comité départemental pour vous indiquer les évolutions de la base de licences :

- **Ré-affiliation** : Il est possible de télécharger le dossier de ré-affiliation. Le document papier est fourni pour la dernière fois cette année.

- **Sport et plein air** : Il sera possible de recevoir soit la version papier et la version numérique ou la seule version numérique.

- **Mutations** : Le document « Mutations » disparaît. En cas de changement de club, attention aux nouvelles appellations, car il convient désormais d'utiliser les termes suivants :

- **La mutation** ne concerne plus que les **licences validées**. Elle doit être demandée par le nouveau club sur le site dans la rubrique « Faire une demande de mutation ». Le club quitté recevra une notification et devra répondre dans un délai de deux semaines (voir dans Aide et documentation, télécharger le Manuel d'aide, voir pages 36 et 37). Un refus doit être motivé et, sans réponse, la mutation est entérinée après le délai imparti.

- **Le changement de club pour licencié en cours** concerne uniquement les licences « en cours », c'est à dire non renouvelées au moment du changement de club. Une simple demande par courriel avec copie au club quitté et au nouveau club suffit désormais.

- **Pour les seuls nouveaux clubs et nouveaux licenciés**, la possibilité de porter la durée de l'affiliation et de la licence de 12 à 16 mois.

- **Photo de l'adhérent** : Il est possible d'intégrer très facilement la photo du licencié dans la base licence. Pour l'instant, si cette photo n'est pas imprimée sur le carton licence, elle sera utile à très court terme dans les évolutions futures vers la licence dématérialisée. La création d'un espace personnalisé pour chaque licencié permettra à chacun de modifier ses coordonnées personnelles, téléphoniques, courriel, photo, ...

Je reste bien sûr à votre disposition pour toute question concernant ces informations.

Merci à vous tous pour votre engagement et votre participation aux activités de la FSGT !

La FSGT maintient le cap et elle se modernise à tous les niveaux pour répondre aux besoins de tous. Certains la critiquent et on peut entendre ce qui peut améliorer les choses, ensemble. Ce qui n'est pas acceptable, c'est de considérer la FSGT comme une fédération

inférieure aux autres. Dès que quelque chose ne va pas, c'est parce que c'est la FSGT. Ce langage est devenu la référence pour certains quand ce n'est pas une rengaine.

Oui, nous assumons nos différences quant à l'émancipation et à l'écoute de chacun, de ne pas avoir de chef qui mène son monde à la baguette, d'être dans le faire ensemble. Mais ce qui peut sembler être une faiblesse dans le monde actuel est notre force. Je rappellerai simplement qu'à l'exception de la sélection olympique, nous avons les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres fédérations. Nous avons surtout droit à la même considération et au même respect, n'en déplaise à certains. Et c'est à chacun d'entre nous de ne pas laisser faire et dire.

Je voulais remercier en particulier les membres de la CDTT qui réalisent un travail important. (Accueil de Driss) Il est essentiel pour vous tous de soutenir mais aussi de respecter cet engagement au quotidien.

Merci de votre écoute,

Envoi des cartes d'arbitres à la rentrée.

Divers

y aurait-il moyen de mettre un nom de responsable pour les équipes afin de faciliter les échanges pour les reports des matchs ? Nous discuterons de cela lors des réunions élargies.

L'Amitié demande si les clubs ne pourrait pas saisir les feuilles de matchs en direct ? Robert avait fait un test pendant une semaine puis il y a vite renoncé. Pour cette saison, ça ne sera pas encore le cas, mais nous y réfléchissons.

Mickaël WANDRES nous informe que lors de la saison à venir, il y aura des championnats du monde vétérans. Il demande si la CFA informera les joueurs pour une éventuelle participation ? Gilbert nous dit que la CFA va se concerter et nous tiendra au courant.

Conclusion et clôture

Remerciements encore une fois à tous...Bonnes Vacances et Rendez-Vous à la Rentrée.

Fin de l'AG 18H30